



Point épidémiologique sur la bronchiolite Ile de la Réunion - 11 mars 2009

Le dispositif de surveillance de la circulation du virus respiratoire syncytial (VRS), animé par l'Observatoire régional de la santé de la Réunion (ORS), a permis d'identifier pour la première semaine du mois de mars 2009, une augmentation de la proportion de prélèvements positifs dépassant la moyenne calculée sur la période 2003-2008. Ce virus est le principal responsable de la bronchiolite. L'existence d'une recrudescence de bronchiolite en cours à la Réunion a été évoquée dans un article de la presse quotidienne publié le 09 mars 2009. Elle est confirmée par un pédiatre sentinelle du réseau de surveillance de l'ORS. On peut considérer que l'ensemble de l'île est concerné par la recrudescence actuelle de la bronchiolite.

La bronchiolite est une maladie virale épidémique saisonnière du jeune enfant qui touche principalement les moins de 2 ans. Dans la très grande majorité des cas, la bronchiolite évolue de manière favorable, spontanément ou plus souvent avec l'aide d'une kinésithérapie. Dans de rares cas, la bronchiolite impose l'hospitalisation, afin de pouvoir surveiller la fonction respiratoire et, éventuellement, de mettre en œuvre des mesures de réanimation. Les décès imputables à la bronchiolite sont rares (inférieurs à 1 %).

Dans plus de 7 cas sur 10, la bronchiolite de l'enfant est due au VRS. D'autres virus, parainfluenza et adénovirus notamment, peuvent aussi provoquer des bronchiolites. L'infection se transmet par la salive, les éternuements, la toux, le matériel souillé par une personne enrhumée et par les mains. Ainsi, un rhume de l'enfant ou de l'adulte peut être à l'origine d'une bronchiolite chez le nourrisson.

Le traitement repose principalement sur la kinésithérapie respiratoire qui permet d'évacuer les sécrétions de l'enfant. Il est important d'assurer une bonne hydratation des nourrissons pour fluidifier les sécrétions. La précocité de la prise en charge permet le plus souvent d'éviter le recours à l'hospitalisation.

L'application de mesures d'hygiène simples permet de prévenir la transmission de la maladie : lavage des mains de toute personne qui approche le nourrisson, aération de la chambre, éviter le contact avec les personnes enrhumées et les lieux enfumés, nettoyage régulier des objets avec lesquels le nourrisson est en contact (jeux, tétines...)

En France métropolitaine, on estime que la bronchiolite touche chaque hiver près de 30 % des nourrissons soit environ 460 000 cas par an. Des renseignements complémentaires sont en ligne sur le site Internet de l'Institut de veille sanitaire :

<http://www.invs.sante.fr/surveillance/bronchiolite>